



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
Jeudi 18 septembre 2025
Salle du Battoir de Villars-Burquin**

A l'attention des communes membres de l'ACRG et pour affichage au pilier public

**Présidence :
Monsieur Claude Roulet**

Dans sa séance du 18 septembre 2025,

Le Conseil intercommunal de l'ACRG,

**sur proposition du Comité directeur, entendu le rapport de sa Commission et considérant
que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,**

décide :

- **d'accepter le préavis 04-2025 relatif au budget 2026 de l'ACRG tel que présenté**

- **Sur proposition du Comité directeur**
- **Ayant pris connaissance du préavis n° 05-2025 relatif au crédit de construction pour la réalisation d'un réservoir interrégional à Grandson et sa conduite de trop-plein**
- **Entendu le rapport de la commission**
- **Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour**

décide :

- **d'autoriser le Comité directeur de l'ACRG à entreprendre la réalisation d'un réservoir interrégional à Grandson et sa conduite de trop-plein/vidange ;**
- **d'accorder le crédit nécessaire de 6'350'000 CHF HT ; le compte d'investissement 71001.5034 est ouvert à cet effet ;**
- **de financer cet investissement par un emprunt aux meilleures conditions du moment ;**
- **de réclamer la part des communes concernées au fur et à mesure de l'avancement des travaux ;**
- **de comptabiliser la participation des communes concernées par le compte d'investissement 71001.6130.**

Ainsi fait en séance du Conseil intercommunal de l'ACRG, le 18 septembre 2025

**ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES
DES COMMUNES DE LA RÉGION DE GRANDSON**

Le Président



Claude Roulet

La Secrétaire



Virginie Lénart